

Décision CODEP-SGE-2022-009587 du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 21 février 2022 modifiant la décision CODEP-SGE-2018-038674 du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 25 juillet 2018 relative à l’habilitation d’agents de l’Autorité de sûreté nucléaire pour exercer les missions d’inspection du travail dans les centrales de production d’électricité comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base au sens de l’article L. 593-2 du code de l’environnement

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 8112-1 et R. 8111-11 ;

Vu la décision n° 2018-DC-0644 du 9 octobre 2018 de l’Autorité de sûreté nucléaire portant adoption du règlement intérieur de l’Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2019-DC-0668 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 23 avril 2019 modifiée portant délégation de pouvoirs au président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1^{er} ;

Vu la décision CODEP-SGE-2018-038674 du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 25 juillet 2018 modifiée relative à l’habilitation d’agents de l’Autorité de sûreté nucléaire pour exercer les missions d’inspection du travail dans les centrales de production d’électricité comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base au sens de l’article L. 593-2 du code de l’environnement,

DÉCIDE :

Article 1^{er}

A l’article 1^{er} de la décision du 25 juillet 2018 susvisée, les noms d’Emma BREDIN et David GEELEN sont supprimés.

Article 2

A l'article 2 de la décision du 25 juillet 2018 susvisée, le tableau est modifié ainsi qu'il suit :

1° - Les onzième, douzième et treizième lignes sont remplacées par les lignes suivantes :

11	Bugey	Régis BECQ	Lyon
12	Creys-Malville (installation Super Phénix)	Régis BECQ	Lyon
13	Cruas-Meysse	Jérémy TRAMECON	Lyon

Article 3

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 21 février 2022

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Bernard DOROSZCZUK